

**Günter Verheugen**, commissaire européen, très favorable à la prochaine intégration des dix pays qui, selon lui, ont accompli d'énormes progrès.

# «L'élargissement européen n'est pas une lubie»

Bruxelles (UE)  
de notre correspondant

«**C'**est l'élargissement le mieux préparé de l'histoire de l'Union européenne», affirme Günter Verheugen, dans un entretien à *Libération*. Le commissaire européen chargé de l'élargissement s'extasie sur le chemin parcouru, depuis l'effondrement du communisme, par les huit pays d'Europe centrale et orientale (1) qui deviendront juridiquement membres de l'Union européenne le 1<sup>er</sup> mai 2004, en compagnie de Chypre et de Malte. Les rapports d'évaluation, qu'adopte aujourd'hui la Commission à six mois de l'échéance, montrent que ces pays ont réussi, en un temps record, à avaler l'énorme masse de «l'acquis communautaire», même si des retards, surtout dans des domaines techniques, subsistent ici ou là. Mais pour le commissaire allemand, il n'y a là rien de grave, ni d'irréversible: l'essentiel du retard aura été comblé d'ici le 1<sup>er</sup> mai. «*Si non, ce sont les pays candidats qui en supporteront les conséquences car leurs produits ne pourront pas circuler librement en Europe*», explique-t-on dans son entourage. Il ne faut, en effet, pas se tromper: l'adhésion des candidats ne peut plus être remise en cause. Simplement, des «clauses de sauvegarde» pourront être activées par la Commission. Günter Verheugen montre le même inoxydable optimisme à propos de la Constitution européenne: pour lui, les réticences des candidats à accepter ce pas supplémentaire vers le partage de souveraineté ne sont que temporaires. Ils seront, à terme, d'excellents Européens.

**Les pays candidats sont opposés au projet de Constitution européenne car ils estiment qu'il va trop loin dans l'intégration. N'avez-vous pas fait entrer dans la bergerie communautaire des loups souverainistes?**

Je demande à tous les Etats membres d'avoir un peu de patience: les nouveaux adhérents doivent d'abord trouver leur place au sein de l'Union. L'expérience montre que la participation aux institu-

tions européennes encourage les pays à rechercher le compromis et à présenter leurs positions de manière plus conciliante que certains ne le font actuellement. Les anciens se sont intégrés petit à petit et ont grandi avec le développement de l'Union: désormais, les Allemands et les Français ont intériorisé l'esprit de l'intégration. Vous ne pouvez pas attendre le même comportement de la Pologne et des autres nouveaux entrants. Et puis, il est légitime qu'au début d'une négociation délicate, chacun affirme ses intérêts nationaux.

**La Pologne, qui menace de poser son veto à la Constitution, a beaucoup de**

**chemin à parcourir avant de devenir «européenne»...**

Je connais très bien la Pologne: la jeune génération y est bien formée et elle est tournée vers l'Europe. Elle pense déjà beaucoup moins en termes d'Etat nation que ses aînés à l'image de ce qui se passe en Europe de l'Ouest. Dans le jugement que l'on porte sur ce pays, il ne faut pas perdre de vue sa situation de politique intérieure extrêmement difficile. Tous les partis ont promis, au moment du référendum d'adhésion, de veiller à ce que

l'influence de la Pologne dans les structures de l'UE ne soit pas diminuée par rapport au traité de Nice qui lui donne quasiment le même poids que l'Allemagne ou la France. D'autre part, le gouvernement, pro-européen mais minoritaire, a affaire à une opposition virulente, en partie antieuropéenne et populiste. Cette polarisation a des conséquences négatives sur l'image de la Pologne vis-à-vis du monde extérieur. Mais, je ne crois pas que la Pologne bloquera un accord sur la Constitution qui dépend, selon moi, davantage de l'Espagne que de la Pologne.

**Pourquoi s'élargir à des pays qui rechignent à plus d'intégration?**

L'élargissement n'est pas une lubie. Elle est notre réponse à l'effondrement du communisme afin de maintenir la stabilité politique à l'échelle du continent. Ce que nous tentons de faire depuis le début des années 50, c'est d'organiser la paix entre nous, c'est la paix de Bruxelles qui est bien plus heureuse que celle du traité

de Versailles ou du congrès de Vienne...

**Votre optimisme n'est-il pas déplacé alors que certains, en Pologne surtout, proclament «Nice ou la mort» afin de marquer leur refus du projet de Constitution, en particulier du nouveau système de vote à la majorité qualifiée?**

Heureusement, on ne meurt plus pour un bout de papier en Europe! Au cours de l'histoire, la nation polonaise a été beaucoup plus menacée dans son existence même que la France ou le Royaume-Uni. Elle est donc très sourcilieuse de son pouvoir et doit s'affirmer, dans cette configura-

tion nouvelle qu'est l'Union européenne. La modification du vote à la majorité qualifiée au sein du Conseil des ministres est une question essentielle puisqu'elle met en jeu la puissance. Or, la Pologne et l'Espagne sont persuadées d'être les seules à perdre du pouvoir par rapport au traité de Nice. Ce n'est pas exact puisque le système proposé – une proposition de loi serait adoptée avec une majorité simple d'Etats représentant 60% de la population européenne – donne son juste poids à chacun. La France, la Grande-Bretagne ou l'Italie perdent ainsi la parité avec l'Allemagne, pays le plus peuplé.

**Si la Conférence intergouvernementale ne parvient pas à adopter la Constitution, ou si les vingt-cinq pays ne ratifient pas la Constitution, que se passera-t-il?**

On ira vers une Europe à plusieurs vitesses, avec des degrés d'intégration différents. Au centre, bien sûr, on aura une «Kern Europa», un «noyau dur» qui pourrait être constitué d'une fédération franco-allemande – que j'ai, du reste, déjà proposée avec Pascal Lamy, mon collègue chargé du commerce – et dont, en pratique, nous nous approchons beaucoup actuellement.

**La Turquie, elle, on l'a vu durant la Convention, est très demandeuse d'intégration européenne à la différence de la Pologne...**

Il ne faut pas jouer les Turcs contre les Polonais... Cela étant, l'adhésion de la Turquie, si elle a lieu, représentera un changement aussi grand pour l'Union que celui que nous connaissons actuellement avec l'adhésion de dix nouveaux pays. Nous donnerons une réponse à la fin de l'année prochaine pour dire si elle

remplit les conditions pour entamer des négociations d'adhésion. La Turquie change rapidement et les réformes accomplies sont impressionnantes. L'un des plus grands succès de la politique extérieure de l'Union est d'avoir impulsé l'évolution de ce pays. La Turquie qui sera peut-être un jour membre de l'UE sera tout à fait différente de celle que nous connaissons aujourd'hui et qui est déjà différente de ce qu'elle était il y a quelques années.

**Peut-on être à la fois pour l'adhésion de la Turquie et pour le projet de Constitution qui donne une grande**

**importance à la démographie dans les procédures de vote au Conseil des ministres?**

C'est exactement la question que posent l'Espagne et la Pologne! Mais encore une fois, une Turquie membre de l'Union européenne sera une autre Turquie que celle d'aujourd'hui, de même que l'Union qui pourra intégrer la Turquie sera une Union différente.

Recueilli par JEAN QUATREMER

(1) Les dix pays attendus en mai 2004 sont la Pologne, la République tchèque, la Slovaquie, la Hongrie, la Slovénie, la Lituanie, la Lettonie, l'Estonie, Chypre et Malte.

## Mauvais points

Des carences des contrôles vétérinaires au problème de la reconnaissance mutuelle des diplômes, la Commission distribue une quarantaine d'avertissements aux dix futurs membres de l'UE. Au palmarès des cartons rouges, la Pologne vient en tête avec neuf points noirs à régler d'urgence. Beaucoup plus mitigé, le rapport de Bruxelles sur la Turquie précise que «des efforts substantiels restent nécessaires» si Ankara veut augmenter ses chances d'adhérer (lire aussi pages 42-43).